

Portrait : une femme rayonnante au Conseil fédéral

Autor(en): **Lenzin, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **33 (2006)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une femme rayonnante au Conseil fédéral. Doris Leuthard, tel est le nom de la nouvelle Conseillère fédérale qui succède à Joseph Deiss. Cette avocate de 43 ans, en qui les démocrates chrétiens et les centristes consensuels placent tous leurs espoirs, n'est que la cinquième femme et le cinquième membre du gouvernement argovien à rejoindre le Conseil fédéral. Elle reprend le Département fédéral de l'économie de Joseph Deiss. Par René Lenzin



Doris Leuthard en route pour le match de Coupe du Monde de football Suisse-France.

Merenschwand, dans le Freimat argovien, début des années 90: la présidente de la société de gymnastique locale prononce un discours. Une autre image montre la même jeune femme dans la salle de sport du village, à l'entraînement en vue de la soirée de gymnastique. Agée d'à peine 30 ans, Doris Leuthard est alors encore presque inconnue. Aujourd'hui, une bonne dizaine d'années plus tard, elle fait la une de tous les journaux. Le 14 juin dernier, Doris Leuthard est devenue le 109^e membre du Conseil fédéral. Et c'est chez elle, à Merenschwand, où elle exerce ses droits civiques, où elle a grandi et où elle vit toujours, qu'elle a amorcé son irrésistible ascension.

Mais plus que les étapes de sa carrière politique, c'est son rythme qui impressionne: membre du Conseil scolaire du district de Muri à 30 ans, elle siège au Grand Conseil d'Argovie à 34 ans, avant de rejoindre le Conseil national deux ans plus tard. En 2001, elle est déjà vice-présidente du PDC suisse. Après l'échec des élections au Conseil national d'octobre 2003 et la destitution de la Conseillère fédérale Ruth Metzler, en décembre de la même année, elle reprend les rênes du parti à titre intérimaire d'abord,

puis définitivement en automne 2004. Début août, à 43 ans – qu'elle a fêtés le 10 avril – elle a succédé à Joseph Deiss, qui a quitté le gouvernement après sept ans.

Mélange d'enracinement et de modernisme

Profondément attachée à ses racines, Doris Leuthard s'est toujours engagée en faveur des sociétés locales. En tant que politicienne, elle affiche un certain traditionalisme, déploie un grand

charisme et sait trouver les mots qui rendent compréhensible ce qui paraît complexe. Mais la conservatrice terrienne est doublée d'une femme moderne, qui dirige sa propre étude d'avocats, voyage beaucoup et s'exprime couramment dans trois langues nationales. En matière de politique sociale, elle fait preuve de plus de libéralisme que le milieu catholique d'où elle vient, tandis qu'elle aborde les requêtes de l'économie avec davantage d'ouverture que la plupart de ses camarades de parti. Membre des conseils d'administration de la Neue Aargauer Bank, une filiale du Credit Suisse, de la compagnie d'électricité Laufenburg EGL et de la caisse-maladie CSS, elle devra abandonner ces mandats et a d'ailleurs déjà démissionné de son poste de présidente du conseil de fondation d'Action de Carême, œuvre de bienfaisance en faveur des victimes de la faim.

Il est ainsi difficile de saisir où Doris Leuthard se situe par rapport à certaines questions politiques. Notamment du fait qu'elle préside son parti presque depuis son arrivée sur la scène de la politique nationale et défend, à ce titre, la position officielle du PDC. Avec une grande conviction toutefois, en véritable figure de proue d'un parti, qui,

au bord du précipice il y a peu, se relève lentement. «Le PDC est Doris Leuthard et Doris Leuthard est le PDC», a écrit la NZZ. Le nouveau slogan «libéral-social» du parti lui colle à la peau: mieux que quiconque, elle incarne la nouvelle assurance des démocrates chrétiens. Non sans avoir d'ailleurs contribué à ce que le parti et la fraction du Parlement apparaissent unis dans les débats importants. Notamment lorsqu'il s'est agi d'imposer une allocation pour enfants uniforme d'au moins 200 francs ou d'empêcher la privatisation de Swisscom.

Chute freinée mais pas stoppée

Mais pour le PDC, l'ère Leuthard n'a pas été aussi faste qu'il le laisse croire. S'il a en effet connu de remarquables succès aux élections cantonales au Parlement et au gouvernement, globalement, les pertes de sièges prédominent toujours, surtout dans les cantons catholiques où est né le parti. Doris Leuthard a certes pu freiner la chute du PDC, mais pas la stopper. Il faudra donc attendre les élections au Conseil national de 2007 pour savoir où en est le parti.

Mais contrairement aux prévisions, Doris Leuthard ne dirigera pas le PDC lors de cette échéance, du fait qu'elle reprend de Joseph Deiss le Département de l'économie, et donc ses dossiers brûlants, à l'image de celui de l'agriculture. Les paysans suisses subissent la pression de la libéralisation de l'Organisation Mondiale du Commerce, tandis que la Suisse souhaiterait négocier avec l'UE un accord de libre-échange pour les produits agricoles. Doris Leuthard devra donc choisir: protection (douanière) des agriculteurs ou généralisation du libre-échange et donc baisse des prix? Jusqu'ici, Doris Leuthard s'est toujours prononcée en faveur d'une autorisation illimitée des produits européens dans les magasins suisses. Dorénavant, elle devra faire face à la résistance de certains collègues du Conseil fédéral, d'une administration en partie formaliste et des secteurs concernés, tandis qu'un autre dossier délicat l'attend: la révision de la loi sur l'assurance-chômage, déficitaire.

En 1999, Doris Leuthard a épousé Roland Hausin qui, à l'avenir, la verra encore moins souvent, puisqu'elle a maintenant déplacé son centre d'intérêts à Berne. A Merenschwand, dont les habitants ne croiseront plus non plus «leur» Doris aussi fréquemment, on lui a érigé un monument à titre préventif.